CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

Boischatel, le 10 mai 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 10^e jour du mois de mai 2021, à 19 h 30 par vidéoconférence, conformément à l'autorisation temporaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Demande d'aménagement des terrains du Ministère des Transports du Québec (MTQ) – Secteur ouest de la piste cyclable à proximité du boulevard Sainte-Anne
- **2.** Acceptation de soumission Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021
- **3.** Étude préliminaire révisée Phases 1-2 rue des Opales
- **4.** Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2021-1115 décrétant une dépense de 1 104 000 \$ et un emprunt de 1 104 000 \$ pour la construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué et l'aménagement du site pour le service des travaux publics
- **5.** Adoption du Règlement 2021-1116 modifiant le règlement numéro 2016-1024 Régime de retraite des employés municipaux
- **6.** Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1118 modifiant le règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle
- 7. Autorisation de dépenses Allée d'accès de la grange Vézina
- 8. Autorisation de dépenses Pavage stationnement aréna
- **9.** Modification de la résolution numéro 2021-05-127 Conteneur fermé et cadenas pour les travaux publics
- **10.** Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- **11.** Période de questions :
 - 11.1 Membres du Conseil
 - **11.2** Public
- 12. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

1. Demande d'aménagement des terrains du Ministère des Transports du Québec (MTQ) – Secteur ouest de la piste cyclable à proximité du boulevard Sainte-Anne

Considérant que les travaux d'aménagement à proximité de la piste cyclable longeant le boulevard Sainte-Anne seront finalisés à l'été 2021;

Considérant qu'un grand nombre de personnes utilisent les infrastructures dans ce secteur;

Considérant que certains terrains adjacents appartiennent au MTQ;

Considérant la volonté de la Municipalité d'offrir des infrastructures mettant en valeur les attraits de ce secteur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de transmettre au MTQ une demande d'aménagement de leurs terrains situés dans le secteur ouest de la piste cyclable à proximité du boulevard Sainte-Anne afin que ces derniers s'harmonisent avec les aménagements qui seront effectués sur le territoire de la Municipalité.

2021-05-152 2. Acceptation de soumission – Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021

Considérant le processus d'appel d'offres public TP-2021-22 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021;

Considérant que l'appel d'offres public TP-2021-22 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires 2021 régissait trois (3) lots, soit un contrat par lot;

Considérant que deux (2) soumissions conformes ont été reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme par lot selon les prix au bordereau tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

| Contrat par lot | Soumissionnaire | Prix de soumission |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Lot 1 Sable de remplissage B et sable MG- 112 | Déneigement Daniel Lachance Inc. | 83 831,15 \$ (taxes incluses) |
| Lot 2 Granulat concassé MG-20 et criblure de pierre (0-5 mm) | Déneigement Daniel Lachance Inc. | 126 129,87 \$ (taxes incluses) |
| Lot 3 Pierre abrasive (2,5-5 mm avec 4 % de sel | Déneigement Daniel Lachance Inc. | 15 406,65 \$ (taxes incluses) |

Ces sommes seront affectées aux différents projets selon leur utilisation réelle.

2021-05-153 3. <u>Étude préliminaire révisée – Phases 1-2 rue des Opales</u>

Considérant la résolution 2019-07-193 autorisant la dépense pour une étude d'avant-projet pour la réfection de la rue des Opales par la firme Pluritec Ingénieurs-Conseils;

Considérant que l'étude préliminaire a été produite en 2019 et doit être révisée;

Considérant l'offre de services professionnels de la firme Pluritec Ingénieurs-Conseils pour la révision de l'étude préliminaire pour les phases 1 et 2 de la réfection de la rue des Opales;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Pluritec Ingénieurs-Conseils pour un montant forfaitaire de 2 500 \$ plus les taxes afin de réviser l'étude d'avant-projet pour la réfection de la rue des Opales, phases 1 et 2.

Cette somme sera prise à même le futur règlement d'emprunt qui sera prévu à cet effet.

2021-05-154

4. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2021-1115 décrétant une dépense de 1 104 000 \$ et un emprunt de 1 104 000 \$ pour la construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué et l'aménagement du site pour le service des travaux publics

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Martine Giroux lors de la séance régulière du Conseil tenue le 3 mai 2021;

Considérant que le Conseil municipal juge opportun de procéder à la construction d'une structure pour abriter la flotte de véhicules et des équipements du service des travaux publics;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un règlement d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que le Règlement d'emprunt numéro 2021-1115 décrétant une dépense de 1 104 000 \$ et un emprunt de 1 104 000 \$ pour la construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué et l'aménagement du site pour le service des travaux publics soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2021-05-155

5. <u>Adoption du Règlement numéro 2021-1116 modifiant le règlement numéro 2016-1024 – Régime de retraite des employés municipaux</u>

Considérant la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (LRQ, c. S-2.1.1.);

Considérant que l'acquittement des droits doit se faire à parts égales entre l'employeur et les participants actifs;

Considérant la volonté de respecter la capacité de payer des parties et d'assurer la pérennité du régime;

Considérant que l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement lors de la séance du Conseil municipal tenue le 3 mai 2021, ainsi que d'un avis de motion donné par monsieur le conseiller Nelson Bernard lors de la même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement que le *Règlement numéro 2021-1116 modifiant le règlement numéro 2016-1024 – Régime de retraite des employés municipaux* soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2021-05-156

6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1118 modifiant le règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Natasha Desbiens qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption le *Règlement numéro 2021-1118 modifiant le règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2021-05-157

7. Autorisation de dépenses - Allée d'accès de la grange Vézina

Considérant les résolutions numéro 2020-07-168 et numéro 2021-05-146 autorisant des dépenses pour la rénovation de l'ancienne grange Vézina;

Considérant la volonté de la Municipalité de finaliser la réfection de la grange Vézina et de son allée d'accès;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser une dépense de 10 000 \$ plus les taxes afin d'aménager l'allée pour accéder à la grange Vézina.

Cette somme sera prise au fonds de roulement à partir de janvier 2022, et ce pour une période de 5 ans.

2021-05-158 8. <u>Autorisation de dépenses – Pavage stationnement aréna</u>

Considérant le projet d'aménagement de l'aréna;

Considérant les travaux de pavage à effectuer;

Considérant la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder au pavage du stationnement de l'aréna pour un montant estimé à 11 088 \$ plus les taxes.

Cette somme sera prise à même l'excédent accumulé affecté pour les aménagements extérieurs de l'aréna.

9. <u>Modification de la résolution numéro 2021-05-127 - Conteneur fermé et</u> cadenas pour les travaux publics

Considérant la résolution numéro 2021-05-127 autorisant des dépenses prévues au fonds de roulement du mois de mai, incluant l'achat d'un conteneur fermé et de cadenas selon la soumission de Conteneurs ATS inc. au montant de 10 656,23 \$ incluant les taxes nettes;

Considérant le nouveau prix fourni par Conteneurs ATS inc.;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder l'achat d'un conteneur fermé et de cadenas pour le service des travaux publics à la compagnie Conteneurs ATS inc. pour un montant ajusté à 12 337 \$ incluant les taxes nettes.

Cette somme sera prise au fonds de roulement à partir de janvier 2022, et ce pour une période de 3 ans.

2021-05-160 10. <u>Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie</u>

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée.

11. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

Aucune question

De la part de l'assistance :

Aucune question

La période de questions a débuté à 19 h 37 s'est terminée à 19 h 37.

2021-05-161 12. <u>Levée de l'assemblée</u>

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19 h 38.

ASSISTANCE: 0 personne

Benoit Bouchard Daniel Boudreault
Maire Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».